

Point sur les projets d'aménagement du CG 92 dans le parc de l'île Saint-Germain

Suite à la démarche entreprise par Val de Seine Vert et l'association is-séenne ACTEVI (*La Lettre* n° 53, nov. 2009), une délégation commune a été reçue le 23 novembre dernier au Conseil général par Madame Élisabeth Dujardin, directeur des parcs, jardins, et paysages, et Monsieur Serge Thierry, ingénieur. Monsieur Pierre-Alain Roche, directeur général des services, retenu par d'autres obligations, s'était fait excuser.



La tour aux figures de Dubuffet sera restaurée.

L'entretien a permis de dissiper les malentendus nés de la coïncidence d'effets d'annonce de projets culturels dans le parc de l'île Saint-Germain, de l'émotion suscitée par l'abattage d'un arbre, et de la fermeture du local d'information du public, jouxtant les locaux des gardiens, relevant de la Direction de la culture, événements sans relation les uns avec les autres. Il a apporté des précisions sur les travaux prévus par le Conseil général dans l'île Saint-Germain et le jardin Albert Kahn, à Boulogne, notamment.

L'échange qui s'est ensuivi a permis de faire remonter auprès du Conseil général les inquiétudes du public et son aspiration à être mieux informé. La politique de ges-

tion durable du parc de l'île Saint-Germain, expérience pilote, fera l'objet, nous a indiqué Madame Dujardin, d'une information plus développée. Madame Dujardin et Monsieur Thierry ont longuement détaillé les aménagements paysagers réalisés, et les améliorations en terme de sécurité (bornes signalétiques avec numéro d'appel).

En ce qui concerne les projets du CG 92 pour les parcs et jardins départementaux, l'essentiel du budget portera sur les jardins Albert Kahn où d'importants travaux sont envisagés, parmi lesquels l'édification d'une pagode. Dans le parc de l'île Saint-Germain, il est prévu de restaurer la Tour Dubuffet, actuellement interdite à la visite, et de réaménager ses abords; de restaurer

la pointe amont (réfection du pavement, réalisation d'un embarcadère); de rétablir un cheminement sécurisé en pourtour bas de l'île. La présidence du Conseil Général souhaite, d'autre part, équiper le pont d'Issy d'un « signal » fort manifestant l'entrée dans la « vallée de la culture ».

La première réflexion qui vient à l'esprit est que la Tour Dubuffet constitue précisément un signal fort. Est-il

nécessaire d'en rajouter?

S'agissant des rumeurs relatives à l'implantation d'œuvres sculpturales dans le parc de l'île Saint-Germain, il est exact que des pourparlers sont en cours, notamment avec la Fondation Dubuffet. Mais rien n'est arrêté pour le court, ni le moyen terme. Il convient de rappeler que de telles installations sont prévues de longue date et qu'il n'existe pas de raison de s'y opposer a priori. L'abattage d'un frêne, nécessité par un coup de chaud lors de l'incendie d'un ancien bâtiment des subsistances militaires, n'a rien à voir avec ces projets dont nous avons demandé à être tenus informés et que nous répercuterons en temps utile.

Anne-Marie Siramy

Adhésion • abonnement

A retourner à VAL DE SEINE VERT • 2, rue Dr Gabriel Ledermann • 92310 Sèvres

Nom Prénom

Adresse

Courriel

J'adhère à l'association Val de Seine Vert

- Adhésion simple (15 €) + abonnement à La lettre (10 €) = 25 €
- Adhésion de soutien (22 € ou plus) + abonnement à La lettre (10 €) = 32 € ou plus
- Adhésion pour chômeur ou étudiant (2 €) + abonnement à La lettre (10 €) = 12 €
- Adhésion sans abonnement = 15 €

Je m'abonne à La lettre de Val de Seine Vert sans adhérer à l'association

- Abonnement annuel (4 numéros) = 12 €

LA LETTRE DE VAL DE SEINE VERT
2, RUE DR GABRIEL LEDERMANN
92310 SEVRES • Tél. 01 45 34 80 55
vdsv@valdeseinevert.net
Éditeur : ASS. VAL DE SEINE VERT
Directeur de la publication :
Alain Mathioudakis • Comité de
rédaction : Luc Blanchard, Jean
Borsenberger, Bernard Chartrain,
Lionel Favier, François Guesse,
Gil Leparmentier, John Rose
• Mise en page : Al éditions
• Imprimé par nos soins •
ISSN 1164-7124 • N° de commis-
sion paritaire 0611 G 84983 •